

PRIX DE L'ABONNEMENT
 POUR LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
 16 francs pour trois mois,
 32 francs pour six mois,
 64 francs pour l'année.
 Hors du Département, 1 f. de plus par trimestre.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

À LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6, au 1^{er}.
 À PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^e, directeurs de l'Office - Correspondance, rue Notre - Dame - des - Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUVE - DE - NUNCQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le mardi. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, LE 5 MARS 1847.

Le gouvernement vient de proposer aux chambres l'adoption d'un projet de loi relatif à l'établissement de camps militaires en Afrique. Nous avons examiné ce projet avec soin, et nous devons dire, tout d'abord, qu'il ne nous paraît pas satisfaisant.

En principe, nous sommes persuadés que le colon d'Afrique doit tout à la fois manier la charrue et l'épée; qu'il doit concourir à la défense territoriale, et, par conséquent, faire en quelque sorte partie de l'armée. Mais, ceci admis, nous ne pensons pas qu'on puisse utilement constituer des camps agricoles purement militaires. Pour former une société qui doit avoir ses rapports civils, et renfermer, en conséquence, des agents divers, il serait nécessaire d'y faire entrer divers éléments. Voilà ce que dit le bon sens. Dans vos camps agricoles vous aurez besoin d'hommes capables d'exercer diverses professions; les trouverez-vous en les composant uniquement de militaires? Vous voulez aussi y constituer la famille; prenez garde qu'on ne crée pas la famille arbitrairement par des combinaisons hasardées. La famille mal constituée et sans base morale produit le désordre et la honte.

Selon nous, ce sont des familles déjà constituées qu'il faudrait appeler dans vos camps agricoles; vous leur feriez des avantages suffisants pour les déterminer à s'y fixer, et vous y joindriez, comme élément de force, des militaires qui prendraient l'engagement de faire partie des camps. Il y aurait à calculer les proportions dans lesquelles l'élément militaire devrait être établi.

Quant aux mariages par ordre dont le projet s'occupe, nous le déclarons, ils ne pourront produire que de tristes résultats. Il faut des femmes laborieuses et fidèles dans les entreprises de ce genre. Croyez-vous que celles que nos soldats viendront chercher en France dans un délai de six mois auront ces précieuses qualités? La jeune fille honnêtement élevée près de ses parents osera-t-elle se vouer à une pareille œuvre, quitter son pays, sa famille, ses amis? Si vous voulez la décider à passer les mers, à aller habiter vos camps agricoles, il faut qu'un devoir impérieux l'y détermine, et qu'elle y aille pour accomplir ce devoir; autrement, vous ne trouverez pour contracter mariage avec nos soldats que des femmes aventureuses, n'ayant rien qui les lie à la mère patrie, et ne possédant pas les qualités qui peuvent faire l'épouse modeste et la bonne mère de famille.

Où, il nous faut des camps agricoles; mais l'élément civil doit y être prépondérant, l'élément militaire accessoire. Rien de plus juste que de récompenser nos soldats par des libéralités de terres, de bestiaux; la terre qu'ils ont arrosée de leur sang leur appartient sans contredit. A eux donc surtout la possession, et par suite à eux le soin de la défendre; mais il ne faut pas leur faire un présent funeste, leur préparer un foyer domestique plein de soucis, leur créer pour l'avenir une existence sans repos et sans dignité. Avant d'adopter le projet du

gouvernement, qui n'est, au fond, que le projet long-temps caressé par M. Bugeaud, les chambres feront sans doute de graves réflexions sur les difficultés d'exécution qu'il renferme en lui-même, et n'hésiteront certainement pas à lui faire subir d'importantes modifications.

Qu'on emploie la somme de trois millions pour commencer la colonisation de l'Algérie, nous n'y trouvons rien à objecter; que cette somme soit employée à la constitution de camps agricoles, nous y consentons encore; mais qu'on prépare à nos soldats une existence honorable dans ces camps, voilà ce que nous demandons. L'honneur de nos armes serait compromis si nos camps agricoles n'avaient ni la paix ni la dignité qu'on doit désirer, et ils ne les auraient pas avec la combinaison ministérielle.

C'est la femme qui crée la famille, qui en assure les vertus. Laissons donc nos soldats-colons libres de se marier ou non, et ne leur faisons pas une obligation du mariage, car alors nous vicierions les bases mêmes des familles que nous voudrions constituer.

La formation de ces camps agricoles sera dispendieuse; nous aurions voulu qu'en les proposant le gouvernement nous eût annoncé la réduction de quelques unes de nos dépenses en Afrique. On pourrait sans inconvénient, ce nous semble, réduire notre effectif et le ramener à des proportions moins gigantesques; car nous pensons qu'au fur et à mesure que le nombre des Européens augmente en Afrique, celui de nos soldats devrait diminuer. Il faut toujours partir de ce point, que si l'on veut coloniser et se maintenir en Afrique, chaque habitant doit, dans un cas donné, devenir auxiliaire de l'armée, soit comme colon militaire, soit comme garde national. C'est en appliquant ce principe que les conquêtes deviennent définitives et permanentes; en suivant une autre marche, elles sont toujours soumises à des éventualités. Dans ce moment, l'état de l'Europe n'est pas tranquillisant, et une guerre arrivant, nous serions bien obligés de faire rentrer en France une portion considérable de notre armée; il importe donc, vu cette nécessité dans laquelle nous serions de diminuer nos forces en Afrique, de songer à une prompt colonisation et de créer partout des moyens sérieux de défense. A cette condition, nous réussirons à nous maintenir dans ce beau pays; autrement, n'y comptons pas.

La politique européenne est menacée en ce moment de complications plus graves que toutes celles qui se sont produites depuis seize ans, et dont la diplomatie a ajourné la solution plutôt qu'elle n'en a triomphé. Ce qui peut donner une idée de l'importance des événements qui se préparent, c'est que de tous côtés l'on arme, c'est que de tous côtés on s'empresse de faire des emprunts, comme si dans quelques mois l'argent devait manquer sur les principales places de l'Europe, comme si chacun redoutait des embarras pour ses finances. Pendant ce temps, que se passe-t-il en France, et quel spectacle nous donnent M. le ministre des finances et M. le ministre de la

guerre, c'est-à-dire les deux hommes qui seraient chargés de pourvoir aux nécessités de la situation si la guerre éclatait demain?

M. le ministre des finances a présenté aux chambres, il y a six semaines, un budget qui est encore bien loin de présenter un équilibre parfait entre les recettes et les dépenses. Nous nous trouvons en présence de découvertes qui attendront bientôt le chiffre d'un milliard, et M. A. Fould, secrétaire de la commission du budget, s'est rendu, dit-on, tout dernièrement chez M. Lacave-Laplagne pour lui démontrer qu'il avait sciemment trompé les chambres sur l'état des finances du pays, et que, quoi qu'il pût arriver, quelque augmentation qu'il y eût dans les produits du revenu public soumis à des éventualités, nous serions forcés l'année prochaine de faire un nouvel emprunt de cent cinquante millions. Une telle situation inquiéterait un ministre des finances sérieux et prévoyant: M. Lacave-Laplagne n'en dort ni moins bien, ni moins long-temps; il n'en mange pas d'un moins bon appétit à chacun de ses repas, qui sont quelquefois, dit-on, des repas de Gargantua, et la seule préoccupation qu'il ait, c'est celle de savoir si ses enfants, gendre, neveux, cousins, arrière-petits-cousins sont satisfaits de ce qu'il a fait pour eux. C'est là la pensée qui le possède et l'absorbe avant toute autre; il serait le plus heureux des hommes s'il avait la conviction pleine et entière qu'en bon père et en bon parent, il a suffisamment fait pour ses enfants et pour sa famille.

Telle est la situation morale de M. le ministre des finances dans un moment où chez toutes les nations voisines, jalouses ou ennemies de la France, on travaille à remplir les caisses de l'état, comme si très prochainement elles devaient avoir à pourvoir aux plus impérieuses nécessités.

Quant à M. le ministre de la guerre, nous défions qu'on trouve dans toute l'Europe un homme investi du même titre que lui, et qui soit moins ministre que lui. N'allez pas croire que ce soit lui qui donne des ordres aux employés qui sont censés lui obéir; ces ordres viennent de plus haut, et son rôle consiste soit à y obéir, soit à les transmettre aux subalternes que leurs attributions appellent à les exécuter. Tantôt c'est M. le duc de Nemours qui vient dire ou envoie dire qu'il veut telle ou telle nomination et qu'il la lui faut dans les vingt-quatre heures; tantôt c'est M. le duc d'Aumale qui fait la même signification et le même commandement; tantôt c'est son frère M. le duc de Montpensier qui prend de semblables façons, et qui les prend avec d'autant plus d'aplomb qu'il est plus sûr qu'il ne rencontrera pas d'objections. En réalité, le ministère de la guerre n'est plus rue de Grenelle; il est aux Tuileries, chez M. de Nemours pour tout ce qui concerne la cavalerie, chez M. d'Aumale pour tout ce qui se rapporte à l'infanterie, chez M. de Montpensier pour tout ce qui touche à l'artillerie. Au lieu d'un ministre, nous en avons trois, tous trois aussi incapables, — et leur jeunesse nous défend de leur en faire un crime, — qu'ils sont irresponsables.

Et cela est si vrai, que tout récemment, alors qu'on pouvait

FEUILLETON DU CENSEUR. — 6 MARS 1847.

LES HONORAIRES DU MÉDECIN.

NOUVELLE*.

IV.

(SUITE.)

Il leva les yeux sur Flora, qui baissa les yeux.

— Oh! reprit Victor, tu vois la campagne par le bon bout de la lorgnette. Ce gazon vert et touffu invite au repos, mais c'est en vain qu'on l'y cherche; il faut bientôt abandonner la place aux myriades d'insectes qu'il abrite. La campagne est ainsi. A la surface, repos, bonheur; au fond, agitation, soucis. De misérables querelles divisent ces bourgades si paisibles aux yeux de l'étranger. Il faut y prendre un parti, qui pour César, qui pour Pompée. Et quel César et quel Pompée! De pauvres ouvriers qu'un maître pressuré meurent à la peine dans ces riantes usines que reproduit ton pinceau, et leur cruelle misère, à qui la connaît, attriste bientôt le paysage. Il n'y a pas jusqu'à la paisible rivière qui coule à vos pieds dont les hommes qu'elle enrichit n'aient fait un sujet de discorde et de haine. Vis à Paris, mon cher Léopold; ailleurs, l'art est impossible! Vis au milieu de cette agitation qui a du moins un noble but; ici, l'esprit s'affaïsse ou s'irrite.

— Ne nous gênez pas cette belle campagne, dit Flora après un instant de silence. Par cette belle matinée, un déjeuner dans le parc ne serait pas sans charmes; voulez-vous être mes hôtes?

— J'allais vous demander cette faveur, répondit Victor. Après le déjeuner, chacun s'efforça de paraître gai; Léopold reprit ses pinceaux; Victor et Flora firent quelques tours dans le parc.

— Eh bien! dit Victor, nous avons réussi; le voilà guéri.

— Oui, répondit Flora; mais il m'aime, je le crains.

— Qu'importe! dit Victor. Les artistes et les poètes sont des êtres à part; leurs affections, leurs colères sont vives, mais ils ont trop d'imagination pour conserver long-temps les unes ou les autres. Blessés, ils s'immolent dans leurs vers ou dans leurs tableaux; mais si l'œuvre a été goûtée, s'ils en ont recueilli quelque gloire, ils se prennent à aimer la cause qui la leur a inspirée. Je connais Léopold. Long-temps vous serez présente à sa pensée, mais comme une muse bienfaisante à laquelle il devra ses plus beaux et ses plus doux travaux.

— Je le souhaite, dit-elle; cependant...

Elle allait continuer, lorsqu'un cri, suivi du bruit que fait un corps lourd en tombant dans l'eau, vint l'interrompre. Ils étaient près du petit bras de la Rille qui bornait la propriété de Victor; ils coururent de ce côté. Un petit paysan était tombé dans la rivière en voulant en tirer une des nasses d'oies qu'on y laissait en permanence. Victor l'eut bientôt ramené au bord. Il était évanoui.

Voir le Censeur des 1^{er}, 4 et 5 mars.

— Il aura bientôt repris ses sens, dit le jeune médecin quand il l'eut examiné. Cet enfant appartient à une servante de M. Huard, et sans doute il m'était envoyé; je vais le porter chez moi.

— Non, non! dit Flora, qui, penchée sur l'enfant, suivait avec anxiété son retour à la vie; vous avez la science, mais j'ai la patience, et c'est tout ce qu'il faut ici. Transportez-le au pavillon, je lui donnerai moi-même tous les soins nécessaires.

Léopold, accouru au bruit, aida Victor à conduire le petit malade chez Flora. Le premier soin de l'enfant, quand il ouvrit les yeux, fut de chercher, par un mouvement machinal, quelque chose dont il semblait n'avoir gardé qu'un souvenir confus. C'était une lettre qui avait pris peu de part au désastre.

Au nom de M. Huard, Eugénie lui annonçait l'arrivée de Henri Martel, et l'invitait, ainsi que son ami Léopold, à un dîner qui devait avoir lieu ce jour-là même.

— Le message n'est guère en état de porter ma réponse, dit Victor en riant de l'air embarrassé du petit bonhomme, qui, à l'humidité près, ne se ressentait plus de son accident; je vais envoyer chez M. Huard et le prévenir de ce qui s'est passé. J'accepte pour nous deux, Léopold, dit-il à celui-ci en le tirant à part, car ce dîner me pèse et j'ai besoin de toi.

— Ne vous inquiétez pas de notre naufragé, dit Flora; tantôt vous le retrouverez complètement remis.

Quand Victor et Léopold retournèrent au pavillon, ils trouvèrent Flora jouant avec la blonde et inculte chevelure du petit paysan, qui, à genoux devant elle, se laissait caresser de la meilleure grâce du monde. C'était un jeune garçon de dix ans à peine, plus délicat que ne le sont ordinairement les enfants de la campagne, mais aussi plus délié, et d'une physionomie pleine d'intelligence. Des traces de sucreries, oubliées sur ses lèvres, indiquaient qu'il avait fait honneur aux largesses de Flora.

— Etre mère doit tenir lieu de bien des bonheurs, dit celle-ci aux deux jeunes gens, qui souriaient du plaisir qu'elle paraissait prendre à cette occupation.

— Je doute, dit Victor, que son escapade lui rapporte à R... autant de félicitations.

— Vraiment! s'écria Flora; le punirait-on d'avoir failli périr?

— J'espère que les suites de tout ceci n'ont rien de bien effrayant pour vous? répondit Victor.

— Rien, si vous le voulez; mais j'avoue que je m'afflige à l'idée d'une correction, si légère qu'elle soit, pour ce pauvre enfant, à qui je dois le plus doux plaisir que j'aie goûté depuis long-temps.

— Préparez-vous donc à plaider sa cause, dit Victor, qui, placé près d'une fenêtre, voyait ce qui se passait au dehors, car voici quelqu'un qui a tout pouvoir sur lui.

Au même instant M. Huard entra. Instruit du danger qu'avait couru l'enfant, il venait lui-même en chercher des nouvelles, et n'ayant pas trouvé Victor chez lui, il l'avait suivi à la Transiére. La curiosité avait pris le pas sur les convenances. Il salua Flora et Léopold avec la politesse qui lui était particulière, singulier mélange d'une obséquiosité que lui suggérait son désir de paraître bien élevé et d'une importance qu'il jugeait pro-

pre à révéler le rang qu'il occupait ici-bas. Cependant, comme, à l'exception de Victor, les personnes présentes lui étaient étrangères, il éprouvait un peu d'embarras, et ce ne fut qu'au bout de quelques instants qu'il aperçut l'enfant caché derrière Flora. Cette diversion venait trop à propos pour que M. Huard la laissât échapper, et déjà il commençait une vive mercure à l'adresse de son maladroit messenger, lorsque, Flora intervenant, il dut s'arrêter.

— Il vous sera très facile de me désarmer, madame, lui dit-il de savoir la plus aimable; mais, je vous l'avouerai, j'aurai grand-peine à lui éviter la punition que son imprudence mérite du reste. Il a une mère très jalouse de son autorité, et ce n'est jamais sans danger pour la paix de son intérieur que je m'interpose entre la main de la mère et la joue de l'enfant.

— Pauvre ami! dit Flora à son protégé qui ne la quittait plus, je t'épargnerai ce chagrin, dussé-je te reconduire moi-même!

— Ce serait une excellente idée, dit vivement M. Huard; ma pauvre maison n'est guère digne de vous recevoir, mais vous excuserez de bonnes gens sans façon. M. de Lesly a bien voulu nous honorer quelquefois de sa visite; ma fille serait heureuse aujourd'hui de recevoir celle de sa parente.

Flora ne savait que répondre à cette invitation qu'elle avait involontairement provoquée. Elle se défendait, implorant du regard l'assistance de Victor; mais celui-ci n'était guère moins embarrassé qu'elle. Il redoutait le dépit d'Eugénie, s'il lui enlevait cette unique occasion de satisfaire sa curiosité; et, d'un autre côté, introduire Flora avec une qualité supposée dans un monde curieux et malveillant, c'était donner une couleur plus sérieuse à cette supercherie d'abord sans conséquence. Cependant M. Huard était si pressant et l'engageait avec tant d'instances à joindre ses efforts aux siens, qu'il se résigna.

— Cette distraction vous fera du bien, dit-il à Flora.

— Venez! répétait Léopold, qui saisissait avec joie cette occasion de ne pas la quitter.

Cette unanimité rendait toute retraite impossible.

— J'accepte votre invitation, dit-elle à M. Huard, qui reprit aussitôt le chemin de R..., tout fier d'avoir acquis à sa réunion une personne aussi considérable.

V.

L'affluence était grande chez M. Huard. Le séjour de son neveu à R... avait fourni au père d'Eugénie l'occasion d'une de ces réceptions au moins une fois l'an obligatoires en province, et qui servent à solder d'un seul coup les dettes culinaires contractées çà et là pendant un certain laps de temps. Les convives étaient au grand complet, à l'exception toutefois des habitants de la Transiére, qui n'avaient pas paru au dîner. Des malades pressants avaient éloigné Victor, et comme Flora ne s'était engagée que pour la soirée, Léopold n'avait pas voulu assister seul à toutes les phases de la fête. Bien que ce contretemps eût un instant assombri le front du maître, le repas n'en avait été cependant ni moins joyeux, ni moins fêté, à en juger du moins par l'aspect général des convives lorsqu'ils quittèrent la salle.

Les trois retardataires n'étaient pourtant pas attendus sans quelque impatience. Victor, généralement aimé, manquait à ce monde, et, M. Huard

croire qu'il y aurait lieu de donner un successeur à M. Moline Saint-Yon, on cherchait vainement quel pourrait être ce successeur. Quel est l'homme de guerre de quelque valeur qui voudrait être aujourd'hui ministre de la guerre? Nous défions qu'on en cite un seul. Pourquoi? parce qu'un homme de valeur ne voudra jamais accepter le rôle de commis au service et aux ordres des princes, le seul que M. Moline Saint-Yon ait eu depuis qu'il a pris le portefeuille tombé des mains de M. le maréchal Soult.

Il importerait bien cependant à la France, en présence des difficultés et des périls qui peuvent éclater d'un instant à l'autre, de voir l'administration de la guerre dirigée par une tête intelligente et par une main ferme. M. Moline Saint-Yon peut avoir les meilleures intentions du monde, mais il n'a ni cette tête intelligente, ni cette main ferme.

Nous avons donc le droit de le dire, les forces financières et les forces militaires de la France ne sont pas sauvegardées en ce moment; on ne fait rien pour s'assurer qu'à l'instant du danger, qui est peut-être plus près de nous qu'on ne pense, on sera préparé à tout, et que la France ne manquera pas plus de soldats que d'écus. Il y a dans tout ce qui tient soit à nos finances, soit à notre armée, absence complète, chez les ministres responsables, de volonté, d'initiative, de prévoyance. Et ce qui nous afflige le plus, c'est que la chambre, qui pourrait faire cesser un état de choses aussi périlleux, ne paraît pas s'apercevoir de ce qu'il a d'inquiétant pour l'avenir. Il n'y a peut-être pas un seul point du monde où il n'apparaisse des symptômes menaçants, et tout est calme, tout est assoupi dans les régions parlementaires, comme si le rêve de l'abbé de Saint-Pierre avait été réalisé par les docteurs de la paix à tout prix. Faudra-t-il donc que la foudre éclate et vienne tomber sur nous pour que la France comprenne enfin qu'il est temps pour elle de se réveiller?

Paris, le 3 mars 1847.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSUREUR.)

Les travaux parlementaires marchent bien lentement. Si les commissions chargées d'examiner les divers projets de loi qui ont été déposés sur le bureau de la chambre ne se hâtent pas un peu, la commission du budget arrivera au premier jour avec son rapport, et dès lors on ne verra plus s'occuper d'autre chose. La session menace donc d'être à peu près stérile, car, pour nous servir d'une expression qui était assez familière à M. de Villèle, il est assez difficile de retenir les députés à Paris quand ils commencent à sentir les foins.

Plusieurs projets de loi relatifs aux chemins de fer sont prêts. Le ministère attend, pour les présenter, que les dispositions de la chambre pour les compagnies de chemins de fer se soient révélées à l'occasion du projet de loi par lequel le gouvernement a demandé l'autorisation de rembourser aux compagnies les cautionnements déposés par elles au fur et à mesure de l'exécution des travaux. Si ce projet est bien accueilli, les autres seront aussitôt apportés au parlement. On assure qu'on sera surpris, malgré tout ce que l'on peut attendre d'un homme comme M. Dumon, des avantages énormes qu'il propose d'accorder, à titre d'encouragement, aux compagnies de chemins de fer.

Il y a quelques jours, la feuille ministérielle de Nevers rédigea un article où elle disait beaucoup de bien de M. Benoist, au sujet de la part que cet honorable député a prise à la formation d'une société de prévoyance relative aux grains. Le préfet de la Nièvre, ayant lu cet article dans l'exemplaire qui lui était destiné, fit aussitôt remanier le journal et disparaître de l'article en question les éloges légitimement donnés au député de l'opposition, de sorte que le numéro arriva modifié et corrigé dans l'arrondissement de Château-Chinon. L'Union li-

bérale de Nevers publia des commentaires sur l'article publié à Nevers par le journal du préfet, ce qui fit qu'à Château-Chinon on reconnut la fourberie, l'Union s'occupant de phrases qui avaient disparu dans le trajet de Nevers à Château-Chinon, et qui n'avaient pu pourtant se perdre sur la route. C'est ainsi qu'on a constaté une fois de plus l'intervention directe des préfets dans la presse ministérielle des départements, et la petitesse des moyens qu'ils emploient pour écarter la vérité et pour nuire à ceux qu'ils doivent, par ordre, regarder et traiter comme des ennemis.

Les étudiants en médecine de Paris, au nombre de plus de six cents, se sont transportés aujourd'hui chez M. le prince de la Moskowa pour le prier de vouloir bien, en sa qualité de pair de France, combattre le projet de loi présenté dernièrement par M. le ministre de l'instruction publique sur l'enseignement et la pratique de la médecine en France.

M. de la Moskowa a promis de se faire l'organe des réclamations qui lui étaient aussi unanimement apportées.

On a tenté hier un dernier et énergique traitement pour tirer M. Martin (du Nord) de l'espèce de léthargie dans laquelle il était tombé depuis quatre jours. On lui a rasé la tête et on l'a couverte de plusieurs vésicatoires. En même temps, les vésicatoires étaient renouvelés aux jambes. Sous l'influence de cette violente médication, le moribond a recouvré un peu de sensibilité; il a paru ressentir les douleurs que devaient lui causer les moyens curatifs essayés sur lui avec si peu de ménagement; on dit même qu'il a pu avaler quelques gouttes de bouillon. Cette réaction a donné une lueur d'espoir aux médecins qui, depuis qu'il a été transporté au château de Lormoy, ne l'ont pas quitté, et ont suivi heure par heure les progrès du mal.

Le Courrier annonçait hier que le roi avait signé la nomination de M. Hébert au ministère de la justice et des cultes. Il est vrai que, dans la colonne voisine, le même journal disait qu'on donnait comme certain que l'administration des cultes ne serait pas laissée à M. Hébert, mais qu'elle serait réunie au ministère de l'instruction publique et confiée à M. de Carné, qui aurait le titre de directeur-général. Le Courrier a trouvé le moyen d'avoir raison, c'est d'imprimer, en les adoptant successivement, toutes les hypothèses.

Chambre des Députés.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSUREUR.)

Séance du 3 mars.

PRÉSIDENCE DE M. LEPELLETIER-D'AULNAY, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal est adopté.

M. LADOUCEtte dépose une pétition de la chambre de commerce de Metz, contenant des observations sur l'influence exercée sur le crédit par le relèvement de l'escompte opéré par la Banque de France.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre par laquelle M. François Delessert demande un congé motivé sur la perte qu'il vient de faire de M. Benjamin Delessert, son frère.

La chambre, ajoute M. le président, voudra sans doute s'associer à cette douleur de famille, causée par la mort d'un homme de bien, ancien vice-président de la chambre, défenseur zélé de la monarchie constitutionnelle et des libertés publiques.

M. Draut écrit pour demander un congé, motivé sur l'état de sa santé. — Accordé.

M. DUCHATEL, ministre de l'intérieur, a la parole pour une communication du gouvernement : Messieurs, le crédit extraordinaire de 4 millions mis à la disposition du ministre de l'intérieur pour encourager les communes à entreprendre des travaux destinés à fournir des secours aux classes ouvrières se trouvera bientôt épuisé.

6,015 délibérations de conseils municipaux régulièrement approuvées ont déjà affecté à cet utile emploi une somme totale de 8,552,575 fr., à laquelle sont venues se joindre pour une somme de 3,360,600 fr. les subventions données par l'Etat. Voilà donc une ressource de près de 12 millions créée pour le soulagement des classes laborieuses.

Un grand nombre de délibérations nouvelles nous sont transmises chaque jour. Les besoins vont croissant. Nous sommes certains, en vous dé-

mandant le nouveau crédit que le roi nous a chargés de vous soumettre, de répondre aux sentiments qui vous animent et de remplir envers le pays un impérieux devoir.

« Louis-Philippe, etc.

» Art. 1er. Il est ouvert à notre ministre secrétaire d'état de l'intérieur, sur l'exercice 1847, un crédit extraordinaire de 4 millions de francs pour subventions aux travaux d'utilité communale.

» Ces subventions seront applicables, concurremment avec les ressources des communes, aux travaux entrepris dans le but d'occuper les classes ouvrières.

» Art. 2. Il sera pourvu à la dépense autorisée par la présente loi au moyen des ressources créées par la loi de finances du 3 juillet 1846.

M. le ministre dépose aussi deux projets de loi d'intérêt local relatifs aux départements de la Nièvre et du Cher.

Ces divers projets de loi seront distribués dans les bureaux.

M. DE BEAUMONT (de la Somme) : Je n'ai pas l'intention de combattre le projet de loi qui vient d'être lu à la chambre; d'ailleurs, ce ne serait pas le moment. Mais, à cette occasion, j'adresserai une question à M. le ministre de l'intérieur. Des fonds ont été votés par des communes et des conseils-généraux pour l'exécution de divers travaux, et notamment pour l'amélioration des chemins de grande vicinalité. Ces crédits sont ouverts depuis le 1er janvier, et cependant nous recevons l'avis de nos départements que ces travaux ne sont pas encore commencés et qu'ils ne commenceront qu'au 1er mai. Ce retard, extrêmement fâcheux dans les circonstances actuelles, et qui prive de travail bien des malheureux, est dû, dit-on, aux lenteurs de l'administration centrale; il serait fort à désirer que le ministre hâtât l'examen de ces travaux.

M. DUCHATEL : Bien que la question de l'honorable membre ne se rapporte aucunement au projet de loi qui vient d'être présenté, je suis parfaitement disposé à y répondre. L'examen des travaux pour lesquels des fonds ont été votés est aussi rapide que possible, et j'espère que les travaux pourront être commencés avant l'époque dont on a parlé.

M. DE BEAUMONT (de la Somme) insiste sur sa précédente observation. Il voudrait que les travaux confiés aux ponts et chaussées fussent entrepris dès maintenant et poussés activement.

M. GOURY dépose deux rapports sur des projets de loi d'intérêt local tendant à autoriser le département de l'Allier à s'imposer extraordinairement pour la réparation des routes départementales endommagées par les dernières inondations, et pour la création d'ateliers de travail destinés à la classe indigente.

M. LE PRÉSIDENT : L'ordre du jour est épuisé. Samedi, examen de deux propositions dans les bureaux; nomination des commissions pour l'examen des propositions relatives à la réduction de l'impôt du sel et à la réforme postale. A deux heures, séance publique; développements de la proposition Taillefier; projets de loi d'intérêt local; pétitions.

La séance est levée à deux heures et demie.

La commission formée pour examiner le projet de loi portant demande d'un crédit pour la création d'un hôpital militaire thermal à Vichy a terminé son travail. L'établissement civil de Vichy n'avait consenti, sur l'intervention du ministre de la guerre, qu'à recevoir trente officiers par saison, et sous la condition qu'ils ne seraient pas hospitalisés; puis chaque saison des eaux fut limitée à six semaines. Sur de nouvelles instances ayant pour but de faire admettre au bénéfice des eaux les sous-officiers et soldats, l'administration de l'hospice civil fit connaître qu'elle ne pouvait recevoir les militaires que dans les salles occupées par des indigents, après le départ de ceux-ci, c'est à dire à une époque où l'action des eaux est le moins salutaire. De là la demande du crédit de 160,000 fr. afin d'acquiescer un immeuble pour faire un hôpital militaire. La commission propose d'accorder ce crédit.

M. Richond des Brus a été nommé rapporteur.

Le mouvement des importations de grains dans les ports de France continue avec la même activité, malgré les craintes que pouvait faire concevoir l'interruption momentanée de la navigation dans la mer Baltique, la mer d'Azof et une partie de la mer Noire.

Les importations de grains, pendant les six derniers mois de 1846 et le mois de janvier dernier, avaient été, savoir :

	Méditerranée.	Océan.	Frontières de terre.	Total.
Du 1er juillet au 31 décembre 1846.	1,868,569	489,876	183,784	2,542,229 hec.
Pendant le mois de janvier 1847.	568,489	126,919	21,517	716,925
Ensemble.	2,437,058	616,795	205,301	3,259,154
Importations pendant la 1re quinzaine de févr.	182,539	118,786	42,503	343,833
Total.	2,619,598	735,581	247,809	3,602,987 hec.

N. B. Il existait en outre dans les entrepôts de France, le 16 février

ayant annoncé la parente de M. de Lesly et l'amie de Victor, les assistants étaient fort curieux de voir de près Flora et Léopold; car la vie claustrale de l'une et les sauterelles de l'autre les avaient rendus plus d'une fois le sujet des conversations de la petite ville. Leurs noms revenaient si souvent dans toutes les bouches, que le héros de la fête, Henri Martel, s'en impatienta.

Le canon doit-il annoncer leur arrivée? dit-il à Eugénie, qui, préoccupée de ce retard, ne répondit à cette plaisanterie que par un sourire contraint.

Il paraît que ces trois merveilles ont ensorcelé l'assemblée, se dit le brillant officier de spahis en s'esquivant au jardin, où bientôt, au grand scandale des dames de tout âge, il devint le centre d'un groupe qu'une dissertation pittoresque sur l'Afrique, et quelques vrais havanes généreusement distribués, grossirent de tout ce qu'il y avait là d'hommes jeunes ou cherchant à le paraître.

Cette diversion servit à Flora et à Léopold; car, tandis qu'une discussion sur le yatagan divisait en deux camps la bande bruyante du jardin, les deux étrangers que M. Huard, impatient, avait envoyé prendre, faisaient sans bruit, mais sans l'appui de Victor, leur entrée dans le salon de l'orgueilleux amphitryon.

Lorsque Eugénie et Flora s'abordèrent, elles échangèrent un regard d'envie : celle-ci pour la pure et paisible existence de la fiancée de Victor; celle-là pour la grâce et la beauté de la grande dame, dont elle avait bien des fois redouté la supériorité.

Comme une femme, fut-elle duchesse, dès qu'elle vit à trente lieues de la capitale, ne saurait lutter avec une Parisienne à la mode, Flora fut accueillie par un murmure flatteur du petit nombre d'hommes restés au salon, et par un frémissement jaloux de toutes les femmes que cette élégance écrasait. L'hospitalité provinciale a pour les étrangers quelque chose de scrutateur qui blesse au premier abord; Flora le sentit, et à peine fut-elle entrée, qu'une sorte de frisson la saisit. Les chuchotements des convives, les manières contraintes d'Eugénie et l'absence de Victor contribuèrent à augmenter son embarras. Léopold, de son côté, habitué à la solitude, souffrait de ce bruit et de cette agitation. Malgré les instances de M. Huard, il avait refusé de se mêler à la jeunesse du jardin, préférant rester les yeux fixés sur la seule personne qui l'intéressait.

Tandis qu'Eugénie et Flora commençaient une de ces conversations insignifiantes qui servent de maintien en pareille circonstance, des officiers prévenaient Henri Martel de l'arrivée de cette beauté si vantée et si longtemps attendue. Il accourut au salon. Eugénie, occupée à donner quelques ordres, venait d'en sortir. C'était un désappointement pour lui, car il avait compté sur sa cousine pour être présente à celle qu'il cherchait.

Comme il songeait à tourner cet obstacle, Flora leva les yeux sur lui. Henri jeta un léger cri de surprise, hésita quelques instants, puis s'approcha résolument.

— Ce n'est pas la première fois, Madame, que j'ai eu le bonheur de vous rencontrer, lui dit-il en s'inclinant.

— Vos souvenirs vous trompent sans doute, répondit Flora en lui jetant un regard furtif et inquiet.

— On n'oublie pas les personnes qui vous ressemblent, reprit-il avec un

ton d'impertinente galanterie. Ne vous souvient-il plus d'un ami d'Edmond Hauterive, d'un Saint-Cyprien dont le ridicule accoutrement vous égayait jadis?

A ce nom, à ce souvenir, Flora pâlit.

Un hasard singulier m'a conduit ici sous une qualité qui ne m'appartient pas, lui dit-elle d'une voix faible et suppliante; puis-je espérer de votre générosité l'oubli du passé?

— Une seule chose est présente à mon esprit, répondit-il, touché de l'émotion de Flora, c'est le plaisir que j'éprouve de vous retrouver ici.

— Vous connaissez madame? lui demanda Eugénie, qui venait reprendre sa place à côté de la jeune femme.

— J'ai du moins beaucoup connu son... mari, dit-il.

Henri, trop généreux pour affliger une femme qui en appelait à sa délicatesse, était bien résolu à garder le silence sur Flora; mais il n'entendait pas étendre son indulgence jusqu'à Victor, dont il venait d'apprendre les assiduités dans la maison de son oncle. Eugénie était jolie, et le jeune officier trouvait ridicule qu'en sa présence un étranger, sans attributions fixes, vint jouer le premier rôle auprès d'elle.

— Ce cher docteur, pensait-il, fait l'amour platopique avec ma cousine et prend patience avec Flora; ce n'est pas maladroit, mais il a compté sans moi!

— Voilà un beau soldat qui doit illustrer la famille! dit avec orgueil M. Huard en admirant la désinvolture de son neveu. N'y a-t-il pas déjà, Eugénie, quelque grand homme de ce nom?

— Oui, mon oncle, répondit Henri, qui avait entendu cette question historique, Charles Martel! un bon de son temps, à qui je ressemble à plus d'un titre, car je fais comme lui la guerre aux infidèles.

Il s'était à peine éloigné, en riant du jeu de mots que ses pensées actuelles lui avaient inspiré, qu'Eugénie, remarquant la pâleur de Flora, proposa à celle-ci de descendre au jardin. Léopold qui avait assisté de loin à cette scène muette pour lui, suivit les deux jeunes femmes à leur sortie du salon. Un instant après Victor y entra.

— Vous vous êtes bien fait attendre, docteur! lui cria M. Huard, appelant Henri du geste. Voici mon neveu, qui est impatient de vous voir, et qui demandait après vous. Mais je vous laisse; on m'appelle... et vous n'avez pas besoin de moi pour faire connaissance.

Victor tendit la main au jeune officier, qui feignit de ne pas remarquer ce geste amical.

— Mon oncle a raison, monsieur, dit-il à Victor d'un ton railleur quand M. Huard les eut quittés; car j'ai mille actions de grâces à vous rendre pour l'agréable rencontre que vous m'avez procurée.

— Que voulez-vous dire? demanda Victor intrigué; car il ignorait que Henri connaît Edmond.

— Ne devinez-vous pas qu'il s'agit de la charmante Flora?

— Quoi! vous la connaissez? dit Victor troublé.

— C'est un avantage que je dois à un de mes vieux amis, à Edmond Hauterive.

— Vous auriez des droits à ma reconnaissance si, pour quelque temps du moins, vous vouliez bien garder le silence sur cette jeune femme. Une histoire que je vous dirai...

— Fort heureusement pour Flora, interrompit Henri avec hauteur, sa prière a précédé la vôtre. Je n'eusse sans doute accordé à personne ce que je n'ai pas voulu refuser à une femme.

— Est-ce une leçon ou une menace? dit Victor.

— Ce sera ce qu'il vous plaira, reprit Henri d'un ton dédaigneux. Je suis dans ma famille; une inconvenance y est commise sous mes yeux, j'ai le droit de m'en plaindre, et vous laissez celui de déduire de mes paroles telles conséquences que vous voudrez.

Il pirouetta sur ses talons, laissant Victor muet de surprise et d'étonnement.

— Quelles singulières gens êtes-vous donc tous aujourd'hui? s'écria M. Huard, arrachant le jeune médecin à sa méditation. La parente de M. de Lesly se dit malade et veut nous quitter; votre ami est sombre comme une nuit d'hiver; et je vous trouve là immobile, tandis que ces dames vous attendent.

Du plus loin qu'Eugénie aperçut Victor amené par son père :

— Aidez-nous à retenir madame, lui dit-elle.

— Ce serait de la tyrannie! répondit le jeune médecin, qui devinait les angoisses de Flora. Ma voiture est à votre disposition, dit-il à celle-ci, et si vous le désirez, dans un instant vous serez à la Transière.

— Vous nous quittez aussi, sans doute? dit Eugénie avec dépit.

— Si madame veut bien m'excuser, je céderai à Léopold le plaisir de la reconduire.

Flora fit un geste d'assentiment. Victor eut bientôt rejoint Léopold.

— Je ne te fais pas compliment de ta ménagerie, lui dit l'artiste.

— Je viens t'offrir l'occasion d'en sortir, repartit Victor. Notre belle voisine est indisposée et retourne au château. Veux-tu l'accompagner?

— Merci! lui cria Léopold en courant au-devant de Flora.

Quand Victor entendit le roulement de la voiture, il respira. Enfin il était libre! Ce n'est pas qu'il pût croire à une rupture complète avec le parent d'Eugénie. Quoi qu'il eût été traité assez cavalièrement par cet étourdi, il ne pouvait se dissimuler que les apparences excusaient jusqu'à un certain point cette vivacité.

C'était donc dans l'espoir de donner aux événements une tournure moins sérieuse qu'il se mit à la recherche de Henri Martel, qu'il n'avait pas revu depuis leur singulier colloque.

Ce fut dans une salle de billard attenante au salon qu'il trouva Victor, attiré par un bruit confus de huées et de bravos, rencontra celui qu'il cherchait, posé en triomphateur, et défiant les plus audacieux de la galerie de venir lui enlever une victoire que deux vaincus attestaient par leur profonde humilité.

— Ah! voilà un vengeur! s'écrièrent ceux-ci à la vue du jeune médecin, qui fut conduit, bon gré, mal gré, en face de son rival.

Il n'était guère facile de refuser une partie proposée ainsi; les deux jeunes gens ne l'essayerent pas. L'un espérait d'ailleurs y trouver un moyen d'humilier son adversaire, l'autre une occasion de s'entendre avec lui.

ADOLPHE SALFREV.

(La suite à un prochain numéro.)

decoier, 239,704 hectolitres de grains, et plus de 150 navires chargés de grains attendaient à Marseille, dans les ports de quarantaine, leur tour d'ordre de déchargement.

Ainsi, tout porte à croire que les importations pendant le mois de février, loin de se ralentir, seront plus considérables que celles du mois de janvier, et l'on voit que l'importance des introductions dans les ports de l'Océan s'est accrue dans une forte proportion.

A la date du 8 février, le port d'Odessa était complètement débarrassé des glaces depuis le 1er du mois. Plusieurs bâtiments chargés de grains des glaces depuis le 1er du mois. Plusieurs bâtiments chargés de grains des glaces depuis le 1er du mois. Plusieurs bâtiments chargés de grains des glaces depuis le 1er du mois.

Chronique.

On nous adresse la note suivante :

« Journallement les entrepreneurs de bâtiments sont condamnés à de fortes amendes pour s'être livrés à des démolitions pendant le jour ; cependant, depuis plusieurs jours, MM. les entrepreneurs de la rue Centrale démolissent et incommode les habitants de la rue Tupin et des Halles de la Grenette, et, par ce fait, leur portent un préjudice réel. Pourront-ils continuer d'agir ainsi sans que l'autorité municipale intervienne ? Si cet état de choses se poursuit, nous savons de bonne source que les personnes lésées se disposent à adresser leurs plaintes à qui de droit. »

— MM. les propriétaires du Colisée ont prélevé, sur le produit du bal donné samedi dernier, la somme de 300 fr. qu'ils ont remise à M. le maire de la Guillotière pour le soulagement des pauvres. Un deuxième et dernier bal dirigé par M. Musard fils aura lieu aujourd'hui samedi.

— Dans la dernière soirée du Colisée, l'orchestre, sous la direction habile de M. Musard-fils, qui est venu de Paris à l'effet de diriger momentanément cet orchestre, a exécuté différents quadrilles nouveaux. Cette soirée a été brillante.

— De graves abus s'étant manifestés par suite du mode de distribution des bons de pain à 45 centimes par les bureaux de bienfaisance, M. le maire de Lyon vient de prendre un arrêté, en date du 2 mars, par suite duquel les personnes qui désiraient obtenir des bons seront obligées de présenter un certificat du propriétaire de la maison qu'elles habitent ou du principal locataire, certificat qui indiquera le numéro de la maison et le nom de la rue, le nom du demandeur et le nombre de personnes composant sa famille.

— Par arrêté de M. le ministre de l'intérieur, en date du 1er mars 1847, une somme de 108,530 fr., imputable sur le crédit de 2,000,000 fr. alloué par la loi du 27 février dernier pour secours généraux, sera répartie entre les bureaux de bienfaisance des communes du département du Rhône qui ont le plus de maux à soulager, le plus d'indigents à secourir.

— Un cadavre du sexe masculin a été retiré des eaux du Rhône à Condrieu le 27 février dernier. Il avait séjourné dans le fleuve quinze jours environ. Il paraissait âgé de vingt-huit ans, taille d'un mètre soixante-dix centimètres, cheveux châtain longs, sourcils et yeux châtain, nez moyen, bouche grande, menton rond, visage ovale et plein, barbe naissante. Un pantalon en laine avec râtes bleues et noires; une bretelle en forme de ceinture; des bottes mi-usées.

La mort résulte de l'asphyxie par immersion.

S'adresser au bureau de la police de sûreté pour fournir de plus amples renseignements.

DECOUVERTE DU BUSTE DE CONSTANTIN LE JEUNE A ARLES.

Une découverte extrêmement remarquable a été faite à Arles dans la journée du 27 janvier dernier.

L'administration municipale ayant ouvert des ateliers de charité pour continuer le déblaiement du théâtre romain d'Arles, les fouilles qui en ont été le résultat ont mis en évidence, du côté méridional du monument, des constructions nouvelles, dont des architectes versés dans l'étude de l'antiquité n'auraient pu supposer l'existence. Parmi les objets de sculpture qui ont été découverts, le buste d'un jeune adolescent est, jusqu'à présent, le seul sujet remarquable des fouilles qui sont en cours d'exécution. Ce buste trouvé en dehors du théâtre romain et dans toute autre localité que la ville d'Arles, il serait difficile de lui assigner un nom historique; mais découvert dans l'enceinte du théâtre romain, non loin de la scène, les difficultés nous paraissent moins grandes, et il n'y a nul doute qu'à cet égard ce morceau de sculpture ne soit étudié attentivement et n'attire l'attention de nos savants en archéologie.

Ce buste, mi-corps, représente le portrait d'un jeune homme de 16 à 18 ans environ. Il est vêtu du paludamentum agrafé sur l'épaule droite. Quoique le ciseau n'en soit pas très pur, cependant la draperie nous paraît très bien exécutée. La figure présente peu de relief; les cheveux sont longs et tombants; la prunelle est marquée comme chez toutes les statues de la décadence; le nez manque, et sur le dos on remarque une forte entailles qui indique que ce buste était mobile et qu'on l'encastrait, lorsqu'une représentation l'exigeait, sur un tronc à demeure placé sans doute sur la scène du théâtre romain.

Plusieurs opinions ont été émises relativement au nom du personnage de l'antiquité que ce buste pouvait représenter. Les uns ont cru voir en lui le jeune Bythinien Antinoüs, le favori de l'empereur Hadrien; d'autres, Crispus, fils aîné de Constantin et de Minervine, sa première épouse; enfin, une troisième opinion croit reconnaître dans les traits de ce jeune adolescent ceux de Constantin le jeune.

Examinons brièvement chacune de ces opinions.

Les personnes qui en font un Antinoüs paraissent commettre une erreur en ce qu'Antinoüs n'ayant jamais eu aucun rapport avec Arles, cette ville ne pouvait lui élever une statue, sa vie ne méritait aucun tel honneur. Crispus, fils aîné de Constantin et de Minervine, pourrait bien être représenté sous les traits de ce jeune homme; mais alors à quelle époque et pour quel motif aurait-on érigé cette statue? Serait-ce lorsque son père le créa César, l'an 317, ou bien lorsqu'il détruisit la flotte de Licinius, l'an 323? Crispus étant né l'an 300, il aurait eu dix-sept ans dans le premier cas et vingt-trois ans dans le second. Il est vrai que le buste trouvé, représentant un jeune homme de seize à dix-huit ans environ, pourrait bien être appliqué à Crispus; mais alors deux objections nous paraissent s'élever.

Constantin-le Grand, en 317, ne créa point Crispus seul César; son second fils, Constantin le jeune, qui naquit à Arles, un an auparavant, de Fausta, sa seconde femme, et Licinius, son neveu, furent revêtus en même temps de cette dignité. Or, les Arlésiens auraient-ils voulu que le jeune prince qui avait vu le jour dans cette cité n'eût aucune part à cette manifestation publique? Disons que si cette ville eût voulu témoigner, dans cette circonstance, sa satisfaction pour cette élévation à la dignité de César, elle ne l'aurait pas fait pour Crispus seul, mais bien pour les trois princes ensemble, et le sculpteur alors nous les aurait représentés en réunissant dans un écusson. Reste la seconde objection. Elle nous paraît d'autant plus facile à réfuter que le buste trouvé n'est point celui d'un homme de vingt-trois ans, âge qu'avait alors Crispus lorsqu'il détruisit dans le Bosphore la flotte de Licinius.

Les quelques personnes qui en font un Constantin le jeune, et nous

sommes de leur avis, nous paraissent plus près de la vérité. Voici sur quelles bases nous fondons notre opinion :

D'abord le style de ce buste est réellement du Bas-Empire; tout en lui indique la décadence de l'art. Constantin le jeune naquit à Arles, ainsi que nous l'avons dit, l'an 316, et par ce motif seul il était cher aux Arlésiens. Deux circonstances au moins dans la vie de ce prince ont dû nécessairement recevoir dans Arles des manifestations publiques : la première, en l'année 332, lorsque ce jeune prince, âgé de seize ans seulement, fut vainqueur des Goths et des Sarmates; la seconde, en 335, lorsque Constantin-le-Grand, deux ans avant sa mort, faisant à ses enfants le partage de l'empire romain, assigna à Constantin le jeune la Gaule, dont la ville d'Arles, à cette époque, était la capitale. Le jeune Constantin avait alors dix-neuf ans. La ville d'Arles, soit pour l'une, soit pour l'autre de ces deux circonstances, dut spontanément témoigner par des fêtes et des réjouissances le plaisir et la satisfaction qu'elle ressentait en apprenant l'une ou l'autre de ces deux nouvelles. Les grands jeux, à cette occasion, furent donnés; les représentations scéniques attirèrent au théâtre toute la population romaine que renfermait la ville d'Arles; et, certes, y a-t-il lieu de douter que dans de telles circonstances le buste de celui en l'honneur de qui se donnaient ces réjouissances ne fût point là pour recueillir, au moins en effigie, les applaudissements et les vivats du peuple arlésien, au milieu duquel il était né?

Le buste de ce prince a dû être sculpté expressément, peut-être à la hâte, pour célébrer les réjouissances publiques à l'occasion de sa victoire sur les Sarmates, ou à l'occasion du choix que son père venait de faire en lui assignant la Gaule en partage. Le prince, au reste, est représenté sans couronne; il ne pouvait l'avoir. A seize ans, il n'était qu'un généralissime de l'armée romaine; à dix-neuf ans, quoique désigné par son père pour gouverner la Gaule, il ne pouvait encore ceindre le diadème, son père s'étant réservé le gouvernement jusqu'au jour de sa mort. Enfin ce n'est point par ces seuls raisonnements que nous nous sommes décidés à adopter cette opinion; c'est aussi par la comparaison que nous avons faite de ce buste avec les médailles et la statue de ce prince que l'on trouve dans les auteurs.

Bulletin de la Bourse de Paris du 3 mars 1847.

Avant l'ouverture, le 3 0/0 a été fait d'abord à 78 60 et 65; il est ensuite retombé à 78 40, puis il est remonté à 78 47 1/2, et il a ouvert au parquet à 78 55. Après avoir été coté un moment à 78 60, il est retombé graduellement à 78 40, et il a fermé à 78 50. Dans la coulisse, il est resté demandé à 78 52 1/2.

Affaires assez actives. Les fonds anglais sont arrivés en baisse de 1/8 0/0. Rien d'important dans les chemins de fer; ils inclinent toutefois légèrement à la baisse.

Frais pour cent.....	78 50	Versailles (rive droite).....	365 »
Quatre pour cent.....	104 »	— (rive gauche).....	235 »
Quatre et demi pour cent.....	109 25	Paris à Orléans.....	1271 25
Cinq pour cent.....	118 80	Paris à Rouen.....	867 50
Emprunt de 1844.....	» »	Rouen au Havre.....	617 50
Trois pour cent belge.....	» »	Avignon à Marseille.....	» »
Quatre 1/2 p. 0/0 belge.....	97 3/4	Strasbourg à Bâle.....	210 »
Cinq pour cent belge.....	102 3/8	Orléans à Vierzon.....	587 50
Cinq pour cent napolitain.....	» »	Orléans à Bordeaux.....	535 »
Admissibles Rothschild.....	101 25	Amiens à Boulogne.....	400 »
Cinq pour cent romain.....	101 3/4	Monterea à Troyes.....	» »
Trois pour cent espagnol.....	35 »	Chemin du Nord.....	628 75
Banque de France.....	3275 »	Dieppe et Fécamp.....	345 »
Comptoir d'escompte.....	1180 »	Paris à Strasbourg.....	465 »
Banque belge.....	» »	Tours à Nantes.....	467 50
Caisse d'épargne.....	1180 »	Paris à Lyon.....	492 50
Obligations de Paris.....	1315 »	Lyon à Avignon.....	» »
CHÉMIN DE FER	» »	Bordeaux à Cette.....	452 50
Saint-Germain.....	» »	Bordeaux à La Teste.....	» »

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 5 mars.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQ. COURANTE.		LIQ. PROCHAINE.	
	1er cours.	dernier cours.	1er cours.	dernier cours.	1er cours.	dernier cours.
Paris à Orléans.....	» »	» »	1268 75	1266 25	1271 25	1268 75
prime d. 10.....	» »	» »	1272 50	1271 25	1280 »	1278 75
Paris à Rouen.....	» »	» »	863 75	» »	866 25	» »
prime d. 10.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Avignon à Marseille.....	» »	» »	831 25	827 50	832 50	827 50
prime d. 10.....	» »	» »	835 »	» »	837 50	836 25
Orléans à Vierzon.....	» »	» »	581 25	» »	585 85	» »
prime d. 10.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Chemin du Nord.....	» »	» »	627 50	626 25	628 75	627 50
prime d. 10.....	» »	» »	630 »	628 75	635 »	633 75
Paris à Lyon.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
prime d. 10.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Bordeaux à Orléans.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
prime d. 10.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nîmes à Montpellier.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
prime d. 10.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Rouen au Havre.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »
prime d. 10.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »

INCENDIE DU THÉÂTRE DE CARLSRUHE.

Les détails que nous recevons sur l'incendie du théâtre de Carlsruhe, sont de la nature la plus horrible, et, bien loin d'avoir exagéré, les premiers récits sont restés bien au-dessous de la vérité.

Le spectacle devait commencer dimanche soir à six heures. A cinq heures une foule considérable occupait déjà une partie des places les moins chères, particulièrement les troisièmes galeries. Les loges et les premières places, qui ne se remplissent ordinairement que plus tard, étaient encore vides.

Vers cinq heures et demie on alluma le gaz dans une des loges de la cour grand-ducale, qui sont situées aux premières. Une porte était restée ouverte, le vent agita les draperies qui décoraient cette loge; une de ces draperies vint s'appliquer au-dessus d'un bec de gaz, elle prit feu, et en un clin d'oeil les flammes envahirent la loge entière et firent irruption dans la salle. En moins de cinq minutes, les flammes, serpentant le long des loges et des boiseries, avaient fait le tour de l'enceinte et l'envahissaient tout entière.

Les spectateurs se précipitèrent, en poussant des cris épouvantables, vers toutes les issues. Mais, par une horrible fatalité, dès qu'on avait vu le feu dans la salle, on avait fermé les conduits du gaz, et les corridors étaient plongés dans une obscurité profonde. En même temps, la construction intérieure du théâtre offrait à l'incendie de faciles aliments; des tourbillons de fumée remplissaient les galeries et les corridors, et les malheureux qui voulaient s'échapper se heurtaient et se renversaient les uns sur les autres, ou tombaient asphyxiés par la fumée dans l'obscurité. Il est impossible de se faire une idée de cette scène d'angoisse et de désolation, des hurlements que l'agonie faisait pousser aux victimes.

Voici la description lamentable que nous apporte la *Gazette de Carlsruhe* de lundi, encore cette description est-elle bien au-dessous de la lugubre vérité :

« Le feu se propagea avec tant de rapidité que, dans l'espace de quelques minutes, tout l'intérieur du théâtre était la proie des flammes, et qu'à bout d'un quart d'heure le bâtiment tout entier était en feu. Un épouvantable tourbillon de fumée, chassée par un fort vent d'est, se déployait au-dessus des maisons entre la rue de Stéphanie et la rue de l'Académie, et annonçait aux habitants de la ville le danger qui les menaçait.

« Les secours arrivèrent de tous côtés; mais dès le premier moment il n'y eut plus à songer à sauver le théâtre. Le bâtiment, construit de matériaux très inflammables, brûlait comme de la paille, et à six heures tout le grand édifice était la proie de l'incendie. C'était un terrible aspect que de voir les flammes s'élever vers le ciel, des étincelles et des tisons enflammés, chassés par un fort vent d'est qui se changea bientôt en vent du nord, tomber comme une pluie de feu dans les rues et sur les édifices voisins, jusqu'à la place de la Caserne, et répandre partout la terreur. Tous les efforts n'eurent qu'un but, préserver de l'incendie les édifices voisins, et notamment le bâtiment de l'Orangerie. Et, en effet, la population de Carlsruhe, bourgeois et soldats, et les populations des communes rurales les plus proches, accourues à la vue des flammes, ont travaillé avec une

admirable persévérance, et sans les efforts de cette masse d'hommes, la catastrophe aurait été encore plus horrible. A dix heures, les bâtiments voisins ne couraient plus aucun danger, mais le théâtre lui-même n'était plus qu'un monceau de ruines brûlantes.

« Mais ce qu'il y a de plus douloureux, c'est que plus d'une malheureuse victime a perdu la vie dans cette catastrophe. Dès que le feu, s'échappant des loges, commença à envahir la salle, tous les spectateurs se précipitèrent vers les issues; mais les nombreuses personnes qui se pressaient aux troisièmes galeries ne purent se sauver que difficilement. Les uns sautèrent de la troisième galerie dans la seconde, et de là dans le parterre; d'autres cherchèrent à s'échapper par les fenêtres vers la cour; d'autres ne purent se sauver. Nous avons vu nous-même un jeune homme qui resta suspendu à une croisée et qui y fut brûlé. D'autres encore furent blessés au milieu de la foule et transportés à l'hôpital. Nous ne pouvons encore dire d'une manière précise combien de personnes ont péri; tous jours est-il que tout secours était devenu impossible, car toutes les issues du théâtre étaient envahies par les flammes et par la fumée. Nous avons vu le margrave Max, suivi de plusieurs officiers et bourgeois, chercher à pénétrer dans le théâtre pour porter quelques secours; mais ce fut en vain. L'intensité du feu empêchait même d'apposer des échelles contre les murailles, et tout ce que l'on put faire fut de préserver les bâtiments que le feu menaçait d'atteindre. »

La *Gazette de Carlsruhe* du mardi 2 mars, que nous avons sous les yeux, contient peu de nouveaux détails. Nous y trouvons seulement les lignes suivantes qui complètent son récit de la veille :

« La rapide propagation du feu s'expliqua de la façon la plus naturelle par la construction intérieure et la décoration de cette vieille salle de théâtre. Les épais tourbillons de fumée portèrent en un instant au plus haut degré la consternation et le trouble des spectateurs. De là vient que beaucoup de personnes de tout âge et de tout sexe, qui se trouvaient aux troisièmes galeries, n'ont pu se sauver, qu'elles ont été étouffées et brûlées. Le nombre des personnes qui ont été réclâmées à la notice s'élève déjà, nous le disons avec une profonde douleur, à près de 70. »

Nous ajouterons que dans la journée de mardi de nouveaux décès ont été constatés, et 104 personnes n'avaient pas reparu. Le déblaiement de ces ruines encore brûlantes est commencé. A chaque instant on trouve au milieu des débris un bras, une jambe calcinées, des masses informes de chairs, que l'on transporte dans un chariot couvert au cimetière, pour permettre aux familles de reconnaître, si c'est encore possible, ceux qui leur appartenaient, et pour donner ensuite une sépulture commune aux infortunées victimes de cette horrible catastrophe.

Nouvelles diverses.

On annonce que, d'après les rapports des derniers inspecteurs-généraux de la cavalerie en Algérie, les corps indigènes, les spahis notamment, vont être dissous et transformés en chasseurs à cheval d'Afrique.

Cette mesure serait prise dans un but d'économie. Les corps indigènes sont payés à part, et la dépense d'un simple cavalier, y compris le cheval, s'élève de 13 à 1,400 fr. par an, tandis que celle d'un chasseur ne va qu'à un chiffre de 8 à 900 fr.

— Le gouvernement sarde s'est entendu avec la Bavière, le Wurtemberg, le duché de Bade et les trois cantons du Tessin, des Grisons et de Saint-Gall, pour la construction d'une ligne qui reliait le Piémont à l'Allemagne, à travers la Suisse, vers le lac de Constance. Une convention est intervenue entre les divers états intéressés, afin de garantir à l'entreprise un minimum de trois et demi pour cent d'intérêt; on n'attend plus que la constitution de la société qui se forme à Londres, au capital de 75 millions, pour mettre la main à l'œuvre. Le roi de Sardaigne attache tant d'importance à ce projet, qu'il vient tout nouvellement de conclure un arrangement particulier avec les trois cantons contractants, pour leur garantir toutes les facilités du transit vers le port de Gènes par les nouveaux chemins de fer, même dans le cas où la ligne de Suisse tarderait à s'exécuter.

Ce plan gigantesque, dont le premier but est de coaliser les intérêts du Piémont avec ceux du Zollverein, tend, par l'extension qu'il recevra en Allemagne, où il se rattachera au grand réseau central, à mettre en communication la Méditerranée à la mer du Nord. Anvers et Gènes seraient ainsi les deux extrémités, les deux ports du rail-way de l'Europe centrale.

— Il paraît que la santé de M. O'Connell n'est pas aussi compromise qu'on l'a prétendu; du moins on en donne les meilleures nouvelles à ceux qui vont s'en informer à l'hôtel qu'il habite à Londres.

— On écrit de Munich (Bavière), le 22 février, à la *Gazette des Tribunaux* :

« L'exaspération de la population de notre ville contre M^{lle} Lola Montès est devenue si grande que les autorités, afin de prévenir des désordres, ont exigé que cette jeune Espagnole quittât Munich : ce qu'elle a fait dans la nuit d'hier.

« M^{lle} Lola Montès s'est rendue au village de Staremburg, situé à environ cinq lieues de Munich. Sa voiture était escortée d'un fort détachement du régiment de dragons qui se trouve en garnison chez nous. »

— Une correspondance de Vienne, adressée au *Journal de Francfort*, modifie les premiers renseignements donnés sur la conclusion de l'emprunt autrichien. Nous y lisons :

« La somme exigée immédiatement par l'Etat ne s'élève qu'à 40,000,000 de florins, monnaie de convention, pour laquelle il sera payé un intérêt de 5 0/0. Le gouvernement est actuellement en négociation pour se procurer une autre somme du même montant, mais rien n'est encore décidé à ce sujet.

« On ignore si les banquiers qui se sont chargés dudit emprunt seront disposés à le garantir. D'autre part, le gouvernement se réservera peut-être à lui-même la faculté de créer par ses propres moyens des bons du trésor, si les revenus ordinaires de l'Etat suffisent à ses besoins. On dit que les nouvelles obligations métalliques seront acceptées par les soumissionnaires de l'emprunt au cours de 104 à 104 1/3, et qu'ils les céderont alors avec un profit de 2 p. 0/0 de provision et de bénéfice. »

— On lit dans l'*Armoricain* de Brest du 25 :

« Les vaisseaux *Friedland* et *Léna* viennent de recevoir l'ordre de compléter leurs équipages et de partir dans le plus bref délai pour Toulon. On pense que ces vaisseaux pourront mettre à la voile lundi. »

— L'affaire Barbet de Jonny, dit un journal, n'est pas encore terminée, et des complications nouvelles ne permettent pas d'en prévoir l'issue. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Barbet de Jonny n'ira pas aux îles Sandwich, où on avait voulu d'abord l'envoyer. On assure même que le ministère est décidé à le laisser quelque temps sans emploi.

— On parle d'une lettre que M. le maréchal Bugeaud aurait directement écrite au roi, et dans laquelle il déclare ne vouloir sous aucun prétexte accepter le portefeuille de la guerre, du moins jusqu'au moment où il aura pu terminer l'œuvre de conquête dont il poursuit l'achèvement en Afrique.

— On dit qu'un arrangement se négocie en ce moment entre la France et l'Espagne pour le rétablissement à Mahon d'un hôpital militaire français et d'un dépôt de charbon de terre affecté au service des vapeurs de la Méditerranée. On connaît les discussions nombreuses qui ont déjà eu lieu à l'occasion de ces deux objets.

— On écrit de Fernambuco, le 30 janvier, que le navire anglais *Berkshire*, de Londres, venant de la Nouvelle-Galles-du-Sud, a touché dans ce port vers le milieu du mois, ayant à son bord le reste de l'équipage et les officiers de la corvette française *la Seine*. Le *Berkshire* est reparti de Fernambuco pour Brest le 24 janvier.

— Voici une petite pièce de vers inédits échappée à la plume de Béranger: Nous l'empruntons à la *Revue des Deux Mondes*. Elle trouvera place avec quelques autres dans l'édition illustrée que publie l'éditeur Perrotin.

LES PIGEONS DE LA BOURSE.

Pigeons, vous que la Muse antique
Attelait au char des Amours,
Où volez-vous ? Las ! en Belgique ;
Des rentes vous portez le cours !
Ainsi, de tout faisant ressource,
Nobles tarés, sots parvenus,
Transforment en courtiers de bourse
Les doux messagers de Vénus.
De tendresse et de poésie,
Quoi ! l'homme en vain fut allé !
L'or allume une frénésie
Qui flétrit jusqu'à la beauté !
Pour nous punir, oiseaux fidèles,
Fuyez nos cupidités vaines,
Aux cieux remportez sur vos ailes
La Poésie et les Amours.



Nouvelles Etrangères.

BRÉSIL.

On vient de recevoir, en Angleterre, des journaux du Brésil qui vont jusqu'à la date du 11 janvier. Parmi les diverses nouvelles qu'ils contiennent, la plus importante est celle du bruit qui s'était répandu à Rio-Janeiro que le ministre plénipotentiaire des Etats-Unis allait être prochainement rappelé, par suite de la que-

relle survenue entre les deux gouvernements, à l'occasion, comme se le rappellent nos lecteurs, de l'arrestation de quelques matelots américains par l'autorité brésilienne, et du refus de cette dernière de les remettre entre les mains du capitaine de l'équipage dont ils faisaient partie.

ESPAGNE.

Le *Chronicle* du 1^{er} mars dit avoir reçu de Madrid des lettres particulières dans lesquelles on lui annonce que la reine Christine ne tardera sans doute pas à se retirer en France. Une cabale formidable, dans laquelle entrent le roi et sa famille, a été formée contre elle. A chaque instant la situation des affaires se complique de plus en plus. Si la reine-mère s'éloigne (une autre correspondance dit qu'elle part de Madrid le 8 ou le 10), on s'attend à une vive explosion.

On parle aussi d'une mésintelligence entre la reine et son époux. « Notre respect et notre considération pour ce jeune et auguste couple, ajoute le correspondant du *Chronicle*, nous empêchent de faire allusion d'une manière plus directe à la cause de ce dissentiment. »

La situation du Portugal et les intrigues du parti carliste augmentent les alarmes que cette situation fait naître à Madrid.

— On écrit de Valladolid, le 23 février, au *Clamor Publico* :

« On disait hier que, du côté de Sahagun, il se forme un parti montemoliniste qui donne 300 réaux d'enrôlement et 6 réaux par jour aux hommes qui veulent prendre du service. »

EGYPTE.

Nous recevons par le *Spithfire* la lettre suivante :

« Alexandrie, le 21 février 1847.

« Les nouvelles du vice-roi vont jusqu'au 16 courant. A cette date, il se trouvait dans la province de Siout. Il avait appelé auprès de lui tous les sheiks et moudirs (gouverneurs) pour leur recommander le plus tôt possible le relevé exact de la population de leurs localités respectives. Cette mesure était réclamée depuis long-temps. La population de l'Egypte était encore un problème ; toutes les évaluations qu'on a données jusqu'à présent ne sont rien moins qu'exactes. Mehemet-Ali sentait les inconvénients de cette lacune ; aussi, a-t-il voulu la remplir en ordonnant un recensement général dans toute l'Egypte. Il existe une circulaire de S. Exc. Artim-Bey aux consuls-généraux relative à cet objet. Au retour de S. A., nous pourrions connaître le chiffre de la population totale de l'Egypte, de chaque

province, de chaque ville. Je m'empresserai de vous le transmettre.

» On parle également, mais d'une manière fort vague, de l'intention qu'aurait le gouvernement d'abolir les ventes et les achats d'esclaves. Il accorderait cinquante jours de délai pour donner à ceux qui en ont le temps de prendre leurs mesures pour s'en défaire.

» On attend très incessamment M. Talabot, ingénieur français, M. Stipkenson, ingénieur anglais, et M. Negrelli, ingénieur allemand, qui sont actuellement à Paris, occupés à examiner avec le conseil des ponts et chaussées le plan du percement de l'isthme de Suez que leur a envoyé Linant-Bey. Celui-ci se trouve actuellement au Caire, où il les attend. Ils doivent se transporter tous les quatre sur les lieux, où ce grand travail doit s'exécuter.

» Ces messieurs, à leur retour en Europe, formeront une société par actions. En attendant, ils ont 150,000 f. pour l'étude définitive du projet. Chaque puissance donne 50,000 f. Le gouvernement égyptien devra aider de tous ses moyens l'exécution de ce travail, quoiqu'il affecte pour le moment beaucoup de froideur ; on assure même qu'il veut s'en charger seul, mais il demande pour cela que le barrage soit fini.

» S. A. Ibrahim-Pacha est toujours à Farsoul ; sa santé est excellente. » (Sémaphore.)

GRÈCE.

On sait qu'un différend, que l'Angleterre attise secrètement, existe entre la Porte et la Grèce, au sujet d'un manquement prétendu aux conventions dont l'ambassadeur turc à Athènes aurait été l'objet. On écrit d'Athènes, le 14 février :

« Un bateau à vapeur turc, arrivé dans le Pirée il y a trois jours, a apporté des dépêches du gouvernement turc. Ces dépêches contenaient une lettre adressée au président du conseil par les ministres ottomans, qui ne demandaient rien moins de M. Coletti que d'aller trouver M. Mussurus pour lui faire des excuses au nom du roi sur ce qui s'est passé dernièrement au bal de S. M.

» Cette prétention a excité une vive indignation. Le conseil s'est assemblé immédiatement, et, la nuit dernière, un bateau à vapeur a pris toutes les mesures de précaution nécessaires pour le protéger contre la fureur du peuple. »

Le Gérant responsable, B. MURAT.

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURST FILS, RUE DE LA POULAILLERIE, 19.

En vente à l'Imprimerie de MOUGIN-RUSAND, éditeur, passage des Halles-de-la-Grenette.

ANNUAIRE DÉPARTEMENTAL, administratif, historique, industriel et statistique, POUR 1847.

Suite à la collection séculaire des *ALMANACHS DE LYON* commencée en 1711.

Cet ouvrage, comme les années précédentes, renferme en dix chapitres les diverses organisations politique, religieuse, judiciaire, administrative, militaire, financière, commerciale ; instruction publique, sciences et arts ; établissements, sociétés et œuvres de bienfaisance ; compagnies et entreprises industrielles ; tarifs, voirie, voitures de place ; tableau de la population, etc. Augmenté de plusieurs documents nouveaux et d'une *Notice topographique sur la ville de Lyon*. (7773)

Etude de M^e Perroud, avoué à Lyon, rue Saint-Pierre, n. 23.

Le samedi 10 avril 1847, à midi,

En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,
PALAIS DE JUSTICE, PLACE DE ROANNE,

VENTE

D'UNE MAISON

Située à la Croix-Rousse, quai de Serin, n. 1.

La mise à prix est de 30,000 f.
S'adresser, pour les renseignements, à M^e Perroud, avoué poursuivant, ou à M^e Guillermain, avoué collicitant, rue de la Loge, 4. (5166)

Etude de M^e Blanc, avoué à Lyon, quai d'Orléans, 11.

VENTE

Par licitation, à laquelle les étrangers seront admis,

D'UN DOMAINE

Avec appartenances et dépendances, sis en la commune de Saint-Martin-en-Haut (Rhône), possédé indivisément par les consorts Couturier,

Sur la mise à prix de 12,000 f.

L'adjudication aura lieu en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, sis Palais-de-Justice, place de Roanne, le samedi vingt mars mil huit cent quarante-sept, depuis dix heures du matin jusqu'à la fin de la séance, au profit du plus offrant et dernier enchérisseur, et outre les charges, clauses et conditions du cahier des charges.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^e Blanc, avoué, et au greffe du tribunal civil, où est déposé le cahier des charges.

(4578)

BLANC, avoué.

ETUDE DE M^e DUGUEY, NOTAIRE A LYON, RUE DU PLAT, 10.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Par suite de dissolution de société,

Café RICHELIEU.

Situé à Lyon, place des Célestins,

Dans une des plus belles positions de Lyon.

La vente comprend la clientèle, les agencements, meubles et ustensiles, les marchandises et le droit au bail.

Elle aura lieu à Lyon, en l'étude de M^e Duguey, rue du Plat, 10, le lundi 15 mars 1847, sur la mise à prix de 25,000 f., payables comptant, et le surplus par tiers de mois en mois avec caution.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e Duguey, dépositaire du cahier des charges. (6259)

AVIS. Au bureau du *Feuilletoniste* et de la *Revue des Feuilletons*, on demande des employés pour la vente de plusieurs ouvrages d'un placement facile. Appointements fixes.—S'adresser, tous les jours, à M. Bassin, rue des Augustins, n. 2, de neuf à dix heures du matin. (220)

VENTE FORCÉE.

Samedi six mars 1847, à onze heures du matin, sur la place de la Pyramide, à Vaise, il sera, par un de MM. les commissaires priseurs, procédé à la vente à l'enchère et au comptant d'objets saisis, lesquels consistent en table, buffet, garde-robe, commode, chaises, plateaux et planches, etc. (2036)

VENTE FORCÉE.

Samedi six mars 1847, à dix heures du matin, sur la place de la Préfecture de cette ville, il sera, par le ministère d'un de MM. les commissaires-priseurs, procédé à la vente à l'enchère et au comptant d'objets saisis, lesquels consistent en tables, presse, casier, divan, chaises, etc. (2037)

A REMETTRE tout de suite.—*Brasserie* en pleine exploitation dans une grande ville de l'intérieur.

S'adresser, pour renseignements, à M. Felder, fumiste, grande rue de Vaise, n. 50. (218)

A LOUER de suite, grande rue de la Guillotière, 19, une belle *Ecurie à deux rangs*, pouvant contenir dix-huit chevaux, une vaste remise et trois grands fenils.

A cette location on pourrait, si on le désire, joindre un logement complet. (187)

A LOUER Joli *Appartement* bourgeois de quatre pièces fraîchement décorées, salon parqueté. Prix : 300 f. S'adresser rue Masson, 9, au 1^{er}, première porte à droite. (214)

ON DEMANDE une maison à régir, soit dans le centre de la ville, soit aux Brotteaux ; on pourrait, au besoin, y habiter.

S'adresser chez M. Violant, fabricant de bouchons, grande rue Sainte-Catherine, 15. (212)

RESTAURANT DU GRAND-THÉÂTRE.
BURNICHON, traiteur.

Dîners à 1 f. 25 c. et au-dessus, pension bourgeoise civile et militaire, rue Puits-Gaillot, 29. (180)

AVIS. Une maison de commerce demande des *voyageurs* pour la représentation. Appointements fixes et bonnes remises. On exige une bonne tenue.—S'adresser à M. Honoré, de neuf heures du matin à onze heures, rue Saint-Dominique, 14, chez le pelletier. (21)

ÉTABLISSEMENT DE DÉGRAISSAGE,
Place de la Préfecture, n. 3, au 1^{er}.

M. CHATELAY, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir le public qu'il détache, dégraisse, blanchit et met à neuf toutes espèces d'étoffes, habits, manteaux, pantalons et gilets, robes de soie, métrins, mousseline de laine, indiennes, châles, crêpes de Chine, cachemires de l'Inde, barège, ainsi que toutes espèces d'ameublements, le tout à des prix très modérés. (221)

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, PAR M. LOUIS BLANC.

AUTEUR DE L'HISTOIRE DE DIX ANS.

Dix volumes in-8°, illustrés de 50 compositions dessinées par Raffet et gravées sur acier par les artistes les plus célèbres.— Le premier volume est en vente chez Giraudier, place Bellecour, 17. (7772)

MALADIES SECRÈTES.

Guérison prompte et sans rechute des maladies de la peau et du sang, spécialement des écoulements, si anciens qu'ils soient, et réputés incurables. Traitement *gratuit*, si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours sans aucun régime. Le remède est garanti végétal, (*EXTRAIT DE SALSEPAREILLE* et *POUDRE DIURÉTIQUE*). A la pharmacie BERTRAND, place Bellecour, 12, à Lyon.—Dépôts : à Paris, rue du Grand-Châtelier, 7 ; à Toulon, rue Bonafé, 2 ; à Bordeaux, rue de l'Orme-Sec ; à Grenoble, rue Vieux-Jésuites.—On fait des envois. (*Affranchir*). (4246)

CHEMIN DE FER DE MARSEILLE A AVIGNON.

Le conseil d'administration du chemin de fer de Marseille à Avignon prévient les actionnaires de cette compagnie que l'assemblée générale et annuelle des actionnaires est convoquée à Marseille, au siège de la société, pour le lundi dix-neuf avril prochain.

Aux termes de l'article 46 des statuts, l'assemblée générale se compose :

- 1^o Des actionnaires propriétaires de quarante actions nominatives avant le 19 mars courant ;
- 2^o Des propriétaires de quatre-vingts actions au porteur qui auront déposé leurs titres, avant le 19 mars, dans la caisse de la société, à Paris, à Lyon ou à Marseille. (2035)

AVIS. *Nouvel Extracteur*, destiné à retirer du fond de l'eau, même à de grandes profondeurs, soit en mer, dans les ports et rivières, toutes les marchandises qui peuvent y être submergées, telles que caisses, tonneaux, sacs, fer en barres, fontes, pierres, et généralement toutes sortes d'objets de diverses formes et pesanteurs.

L'auteur se fera un plaisir de montrer cet Extracteur aux amateurs qui voudront en prendre connaissance, et même d'obliger les personnes qui seraient dans le cas de l'employer.

Cet Extracteur, du poids de 400 kilogrammes, peut être construit à volonté de différentes grandeurs et proportions. Il est visible à toute heure chez le sieur Ramel, serrurier, breveté sans garantie du gouvernement, rue Saint-Claude, à Lyon. (176)

PATE PECTORALE De Mou de Veau.

Elle calme les quintes de toux ; elle convient dans les rhumes, catarrhes, oppressions, maux de gorge, éteintes de voix.

Le prix de la boîte de 130 grammes est de 1 f. 20 c.

Pharmacie Macors et Guilleminet, rue Saint-Jean, 30, à Lyon. (5418)

Rhumes, Catarrhes.

Pour guérir promptement les maladies de poitrine, telles que rhumes, toux, catarrhes, asthmes, coqueluches, enrhumements, il n'y a rien de plus efficace et de meilleur que la *PATE DE GEORGE*, pharmacien d'Epinal (Vosges).— Elle se vend moitié moins que les autres par boîtes de 1 f. 25 c. et 65 c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. Lander, place de la Préfecture, 16, Vernet, place des Terreaux, 13, et à la pharmacie des Célestins ; Saint-Etienne, GARNIER-MARTIN, 1, pharmacien, place de Foy ; Chalon-sur-Saône, FOURCHER-MOSSEL, Grande-Rue ; Mâcon, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 36, et Genève (Suisse), ROUZIER.—M. GEORGE a obtenu deux médailles d'or et d'argent pour la supériorité de sa *Pâte pectorale*. (5344)

VENTE PUBLIQUE D'INDIGO AU HAVRE.

Le mardi 16 mars 1847, à dix heures du matin, dans la salle de la Bourse, MM. Lemoine, Maurice et C^e feront vendre publiquement, pour le compte de qui il appartiendra, et par le ministère de M. L. Vidal, courtier, environ 800 caisses indigo Bengale, moyennant un dépôt de 250 f. par caisse. Les acheteurs auront un délai de trois mois pour enlever la marchandise et en régler la valeur. (202)

AVIS. Un jeune homme cherche une place dans un magasin de droguerie ou d'épicerie. Il a de bons renseignements.

S'adresser rue du Bois, 19. (224)

LE PALLADIUM,

Compagnie anonyme d'assurances à primes fixes

CONTRE L'INCENDIE,

autorisée par

Ordonnance royale du 7 novembre 1841.

DIRECTION PARTICULIÈRE :

Lyon, Port-du-Roi, 51 ; M. de Montrouge, directeur ; (2027)

M. Lambla, inspecteur divisionnaire.

GUÉRISON

DES

MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs, goulte, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes les plus rebelles, et de toute dévotion ou vice du sang et des humeurs.

Par le *Sirop dépuratif végétal de Salsepareille et de Séné*.

Extrait du *Oedex medicamentarius*, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage ; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

Prix : 5 fr. le flacon.

S'ADRESSER, A LYON, A LA PHARMACIE
Rue Palais-Grillet, n. 23.

MALADIES DES VOIES URINAIRES

ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION.

M. docteur GAS traite exclusivement les maladies des voies urinaires et des organes de la génération, lithotritie (broiement de la pierre dans la vessie), rétrécissement du canal de l'urètre, rétention et incontinence d'urine, maladies vénériennes, etc. (5880)

M. le docteur Gas demeure place Bellecour, n. 8.